

Composition de la Mission

Présidée par Pierre Lescure,
la mission est coordonnée par Nicole Pot
et comprend trois rapporteurs, Raphaël Keller, Sarah Lacoche et Juliette Mant,
trois experts, Frédéric Bokobza, Thierry Chèze, Jean-Philippe Mochon
et une assistante, Marie-Laure Drouin



Pierre Lescure.

Directeur général délégué du théâtre Marigny, à Paris, Pierre Lescure est diplômé du Centre de formation des journalistes (CFJ). Comme animateur, producteur et journaliste, il a travaillé à RTL, RMC, Antenne 2 (Les Enfants du Rock et la direction de la rédaction), Europe 1, avant de préparer avec André Rousselet le lancement en 1984 de la nouvelle chaîne payante Canal+. Il en sera le directeur, puis le directeur général en 1986. Il devient président directeur général du groupe Canal+ en 1994 et jusqu'en 2002.

Pierre Lescure a été nommé en 2008 producteur et directeur des opérations du théâtre Marigny où il a succédé à Robert Hossein.

Il a été membre du conseil de surveillance de la société Le Monde, administrateur de Thomson (2002-2010) et est toujours membre du « collègue des personnes qualifiées » de la Fondation Technicolor pour le patrimoine du cinéma. Il est administrateur de Havas, du groupe suisse Kudelski et de la société espagnole PrisaTV. Il est membre du conseil de surveillance du groupe Lagardère.



Nicole Pot.

Inspectrice générale des affaires culturelles depuis 2009, elle est également Haut fonctionnaire à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, référente ministérielle pour l'évaluation auprès de la direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME).

Agrégée de lettres modernes et ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration, elle a rejoint le ministère de la Culture et de la Communication en 1990 où elle a exercé diverses responsabilités, en particulier : directrice adjointe de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (1994-2000), directrice générale de la Cité des sciences et de l'industrie (2000-2003) et directrice générale de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (2003-2009).



Raphaël Keller.

Chargé de mission à la Direction générale des médias et des industries culturelles, au sein du ministère de la Culture et de la Communication, depuis juin 2011, il a la charge des dossiers relatifs à la numérisation des réseaux de diffusion hertzienne terrestre (télévision et radio).

Ingénieur des Mines, ancien élève de l'École polytechnique (2003-2006) et de Télécom ParisTech (2006-2008), Raphaël Keller est également titulaire d'un Master de sciences cognitives (ENS-EHESS-Paris V ; 2006-2007) et prépare une thèse en mathématiques appliquées à la biologie au Centre de recherche en épistémologie appliquée (CREA, École polytechnique).



Sarah Lacoche.

Inspectrice des finances depuis 2009, Sarah Lacoche a été experte en restructuration de dette au secrétariat général du Club de Paris, direction générale du Trésor (1998-2001) puis à la Banque mondiale (2001-2003).

Appelée comme économiste au Fond Monétaire International (2003-2008), elle a principalement travaillé sur les pays à bas revenus et sur les enjeux de gestion des revenus pétroliers. Elle a ensuite été conseillère technique Présidence française de l'Union européenne au sein du cabinet du ministre de l'Economie, des finances et de l'industrie (2008-2009). Elle a précédemment été rapporteure du groupe de travail sur les dépenses d'assurance maladie présidé par M. Raoul Briet en 2009.



Juliette Mant.

Elle est depuis janvier 2011 assistante parlementaire de Marcel Rogemont, député d'Ille-et-Vilaine, et membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation. Titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en droit des médias, elle est également depuis 2005 conférencière en droit des médias et des nouvelles technologies à la faculté de droit d'Aix-Marseille III.

Elle rédige une thèse sur le « dividende numérique ».

De 2008 à 2010, elle a été chargée d'études juridiques à la direction générale des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture et de la Communication, au bureau des affaires européennes et internationales. Elle a été déléguée française au « groupe audiovisuel » du Conseil de l'Union européenne, déléguée française au « Comité directeur pour les médias et les nouveaux services de la Communication » du Conseil de l'Europe et expert français à la Commission européenne sur l'accès conditionnel aux programmes.



Frédéric Bokobza.

Sous-directeur du développement de l'économie culturelle au ministère de la Culture et de la Communication (direction générale des médias et des industries culturelles.) depuis janvier 2010, il est à ce titre responsable des questions de financement des industries culturelles ainsi que, de manière transverse à la direction générale, des affaires européennes et internationales, des études et évaluations économiques et des questions à caractère technique (numérisation des réseaux de diffusion hertzienne notamment).

Ancien élève de l'école nationale supérieure des télécommunications (1994-96) et de l'école Polytechnique (1991-1994), il a travaillé au sein des Services du Premier ministre (direction du développement des médias) de 2003 à 2009, d'abord comme chef du bureau des affaires européennes et internationales puis, puis à la tête de la sous-direction du développement et de la société de l'information.



Thierry Cheze.

Journaliste de cinéma, chef des infos au mensuel de cinéma *Studio Cinélive* depuis sa création en 2009, il collabore aussi chaque semaine à de nombreuses émissions télévisées, dont « Ça balance à Paris » sur Paris Première et le « Ciné Club » de France 2 depuis septembre 2007.

Il a co-signé de nombreux documentaires sur le septième art (portrait de Dominique Besnehard, "30 ans de César", Profession : acteur, Profession : actrice...).



Jean-Philippe Mochon.

Chef du Service des affaires juridiques et internationales au Secrétariat général du ministère de la Culture et de la Communication depuis janvier 2010, Jean-Philippe Mochon est, à ce titre, responsable notamment des questions européennes ainsi que de propriété littéraire et artistique.

Titulaire d'une maîtrise d'histoire, ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École nationale d'administration, il est depuis 1998 membre du Conseil d'Etat.

Après avoir été conseiller économique à l'Ambassade de France en Inde (2002-2005), Jean-Philippe Mochon a également été conseiller juridique au Secrétariat général des affaires européennes (2006-2007) et à la Représentation de la France auprès de l'Union Européenne (2007-2009), où il était notamment responsable des questions de propriété intellectuelle.



Marie-Laure Drouin. Elle est assistante de direction au Cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication depuis 2010, Marie-Laure Drouin est diplômée de l'Institut d'études supérieures des arts de Paris (IESA) et a une maîtrise d'information et communication. Elle a travaillé depuis 1998 dans le domaine du multimédia.